



AVEC F.O., PRIORITÉ AUX AGENTS

Les CAP Locales sont consultées sur toutes les questions concernant votre carrière en préparation des CAP nationales et sont compétentes de plein exercice pour les mutations au sein d'une même RAN, pour les recours en matière d'évaluation professionnelle ou encore dans les cas de refus du temps partiel.

Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités des services des Finances Publiques. C'est le cas des candidats présents sur les listes de la section **F.O.-DGFIP** : ils partagent et vivent également les réalités quotidiennes auxquelles nous devons tous faire face pour assurer le service public. Ce sont des femmes et des

La mandature qui s'achève aura été marquée par l'harmonisation progressive des règles de gestion des personnels, parfois porteuses, pour certains d'entre vous, de beaucoup de bouleversements, voire de déconvenues. Certaines de ces règles de gestion, héritées du siècle passé et souvent imposées par conformisme et par conservatisme, devront évoluer car elles ne correspondent manifestement plus ni aux aspirations des personnels, ni à l'organisation de cette administration.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction Générale, les représentants **F.O.-DGFIP**, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels mais trop souvent seuls, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Les conditions d'élaboration du dernier mouvement de mutations, au 1^{er} septembre 2014, sont la démonstration de ce besoin d'évolution de règles complexes et, de surcroît, inadaptées à la réalité du réseau et de la vacance d'emplois. Il y a urgence à remettre les revendications portées par **F.O.-DGFIP** en discussion :

- **2 véritables mouvements de mutations par an**, ce qui permettrait d'améliorer la prise en compte de la vacance d'emplois en la gérant au fil de l'eau et de réduire le délai d'attente pour ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction ;

Le 4 décembre 2014, de votre vote dépendra la capacité des élus **F.O.** à obtenir que chacun bénéficie d'améliorations concrètes. En votant pour les candidats **F.O.-DGFIP**, vous enverrez ainsi un message clair sur votre volonté de changement et d'amélioration.

hommes ayant comme priorité constante de faire respecter les droits de tous les agents, sans parti pris ni dogmatisme.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour obtenir leur satisfaction.

Forts de la place de **F.O.** comme première organisation dans la Fonction Publique de l'État, les candidats **F.O.-DGFIP** peuvent s'appuyer sur les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative, qu'ils soient départementaux, nationaux ou ministériels.

- **Le « droit au retour »**, c'est à dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude ;
- **Renforcer le rôle des CAPL** par exemple en les consultant pour la préparation des propositions locales en matière de tableaux d'avancement ;
- **Le classement des demandes prioritaires sur la base de l'ancienneté du fait générateur de la priorité.**

LE 4 DÉCEMBRE



VOTRE VOIX PEUT TOUT CHANGER



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1 - DIAS Eric	AAP 1 ^{ère} classe	Montluçon Municipale
2 - GUILLAUMIN Karin	AAP 1 ^{ère} classe	Montluçon Hospitaliers
3 - HEIM Jacques	AAP 1 ^{ère} classe	SIE Moulins
4 - LAMOUREUX Chantal	AAP 1 ^{ère} classe	Lapalisse
1 - RANDOING Christophe	AAP 2 ^{ème} classe	DDFiP permanent
2 - RENAUD Barbara	AAP 2 ^{ème} classe	Cérilly
3 - FAUCONNIER Isabelle	AAP 2 ^{ème} classe	Lapalisse
4 - SICARD Caroline	AAP 2 ^{ème} classe	SIP moulins
1 - FIRMIN Magali	AA 1 ^{ère} classe	DDFiP
2 - LE CHENECHAL Adeline	AA 1 ^{ère} classe	Hérisson

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1 - DAUDE Claudine	Cont. Principal	Hérisson
2 - MEJASSOL Nathalie	Cont. Principal	DDFiP
3 - MAINGAUD Sylvain	Cont. Principal	SIP Montluçon
4 - CARNAT Claude	Cont. Principal	Vichy
1 - BOUVIER Michelle	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	SIP Montluçon
2 - AUTEROCHE Sophie	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	Moulins Municipale
3 - BOURDIER Anne Marie	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	Montluçon Municipale
4 - GUERREIRO Marie Christine	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	ERD

Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1 - ROMAINE Françoise	Inspecteur	Huriel
2 - FAVIER Jean Paul	Inspecteur	Paierie Départementale
3 - MATHIEU Patrick	Inspecteur	DDFiP
4 - MOUSSELON Cyril	Inspecteur	Montluçon Hospitaliers
5 - DIAS Jean Luc	Inspecteur	PCE Montluçon
6 - BARITEAU David	Inspecteur	SIP Moulins

Vous pouvez nous retrouver sur notre site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

Attention :

Ceci n'est pas un bulletin de vote

Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote